



Le simulateur de bourse de collège

EN LIGNE C'EST TELLEMENT PLUS SIMPLE !

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ?

- **Un simulateur en ligne vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire et d'obtenir une estimation personnalisée de son montant.**
- **Consultez le simulateur sur :**
www.education.gouv.fr/bourses-de-college
- **Pour vous faire aider dans l'établissement, adressez-vous :**

Secrétariat : Mme BURNOUF

Téléphone : 02 33 41 10 05 - mail : montebourg@cneap.fr

Date limite nationale de réception des dossiers complets :
30 septembre 2015

Le dossier doit être déposé auprès du collège que votre enfant fréquentera à la rentrée de septembre 2015.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**L'ÉCOLE CHANGE
AVEC LE NUMÉRIQUE** 
#EcoleNumerique 